

No du contrat – TPSGC : HT372-173694/001/CY

No d'inscription : POR 052-17

No d'inscription de SC : POR-17-03

Date d'attribution du contrat : 29/11/2017

Les Associés de recherche EKOS inc.

Perceptions de la qualité de l'eau potable dans des collectivités des Premières Nations et de la population générale

Rapport final

Préparé pour :

La Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits / DGSPNI à Santé Canada (SC)
maintenant Département des services aux autochtones Canada

This report is also available in English

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez envoyer un courriel à :

Hc.cpab.por.rop.dgcap.sc@canada.ca

LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS

Contact : Susan Galley

Bureau d'Ottawa

359, rue Kent, bureau 300

Ottawa, Ontario

K2P 0R6

Tél. : (613) 235 7215

Télécopieur : (613) 235 8498

Courriel : pobox@ekos.com

www.ekos.com

SOMMAIRE

La Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI) de Santé Canada, maintenant le ministère des Services aux Autochtones Canada (MSAC), aide les Premières Nations en s'assurant que leurs collectivités sont approvisionnées en eau potable. Le défi auquel est confronté le MSAC est en partie lié aux perceptions qu'ont les membres des Premières Nations de la salubrité de leur eau potable. Le traitement, la surveillance et l'analyse de l'eau s'avèrent inefficaces si les gens ne croient pas pouvoir boire en toute sécurité l'eau dont il dispose et s'ils utilisent d'autres sources, comme de l'eau embouteillée. La présente recherche vise à mieux comprendre les opinions de membres des Premières Nations en ce qui concerne la qualité de l'eau du robinet. L'étude contribuera à évaluer l'incidence des programmes de qualité de l'eau dans les collectivités des Premières Nations et à établir des comparaisons entre les perceptions qu'ont les résidents des collectivités des Premières Nations et les résidents d'autres petites collectivités par rapport à la qualité de l'eau. Le principal objectif de l'étude était de savoir si les gens croient qu'il est sécuritaire de consommer l'eau à laquelle ils ont accès. Elle visait aussi à déterminer si les perceptions à cet égard ont changé depuis la mise en œuvre du Plan d'action pour la gestion de l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations afin d'évaluer l'efficacité des programmes (meilleures communications et formations, améliorations concrètes aux installations, au processus de traitement et au système de surveillance) pour améliorer la confiance et l'accroissement de l'utilisation de l'eau fournie dans les collectivités.

L'étude comprenait la collecte des données par le biais d'un court entretien (17 minutes) avec 710 résidents de collectivités des Premières Nations et d'un entretien d'une quinzaine de minutes avec 721 résidents issus d'autres petites collectivités (pas des Premières Nations) de moins de 5 000 habitants ne se trouvant pas à proximité d'un grand centre urbain. En plus des résidents des collectivités des Premières Nations choisis de façon aléatoire, 118 autres entretiens ont été menés avec des résidents de collectivités où il y a eu un avis sur la qualité de l'eau potable (AQEP) au cours des douze derniers mois. Des questions fréquemment posées ont été utilisées pour analyser les perceptions de la qualité et de la sécurité de l'eau, des changements apportés au fil du temps, de l'utilisation de l'eau du robinet par rapport à l'utilisation d'eau embouteillée, ainsi que de la durée et de la fréquence des AQEP. Dans le cas des résidents de Premières Nations, il y a également eu une analyse de la mesure dans laquelle ils se souvenaient de messages d'intérêt public diffusés à la radio sur les AQEP. Les résultats sont de portée nationale et ont été recueillis au téléphone du 8 janvier au 15 février 2018.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Qualité de l'eau

Les résultats mettent en évidence les différences des niveaux de confiance entre les Premières Nations et les autres résidents lorsqu'il est question de la qualité de l'eau à laquelle ils ont accès. Un peu plus de la moitié des résidents des collectivités des Premières Nations considèrent la qualité de leur eau potable comme bonne, comparativement à 74 pour cent pour les résidents des autres petites collectivités. En fait, le cinquième des résidents des collectivités des Premières Nations considèrent la qualité de l'eau potable qui leur est fournie comme mauvaise, alors que cette proportion n'est que de huit pour cent chez les résidents des autres petites collectivités. Cependant, le suivi à long terme laisse entendre que les perceptions des membres des Premières Nations dans ce domaine s'améliorent constamment au fil du temps (21 p. cent la considèrent comme mauvaise à l'heure actuelle, comparativement à 33 p. cent en 2007).

En ce qui concerne la salubrité, les résultats sont plus positifs, le tiers des résidents des collectivités des Premières Nations étant d'avis que l'eau du robinet est très sécuritaire, tandis que quatre sur dix la qualifient d'assez sécuritaire. Néanmoins, une personne sur cinq croit que l'eau à laquelle elle a accès est *assez peu* ou *très peu* sécuritaire. Des proportions considérablement plus élevées de résidents d'autres petites collectivités perçoivent l'eau du robinet comme sécuritaire (93 p. cent, par rapport à 74 p. cent des résidents des collectivités des Premières Nations). Le suivi à long terme permet de constater une amélioration graduelle dans les collectivités des Premières Nations (74 p. cent affirment qu'elle est sécuritaire, comparativement à 62 p. cent en 2007). Dans une grande mesure, ceux dont l'eau du robinet provient directement d'un aqueduc affichent un niveau de confiance beaucoup plus élevé que ceux dont la principale source d'eau est un puits.

Près de la moitié des résidents des collectivités des Premières Nations croient que la qualité de leur eau est demeurée la même au cours des cinq dernières années. Le tiers est d'avis qu'elle est plus sécuritaire aujourd'hui qu'auparavant. Toutefois, une personne sur six juge qu'il est moins sécuritaire de boire de l'eau maintenant qu'il y a cinq ans. D'autre part, le grand public est moins enclin à suggérer que la qualité de l'eau a diminué au cours des cinq dernières années. Le suivi démontre que les membres de collectivités des Premières Nations affirment en plus grand nombre qu'il n'y a pas eu de changement dans ce domaine (46 p. cent, par rapport à 32 p. cent en 2007).

Lorsqu'interrogés sur les types d'information qui contribueraient à rassurer les résidents des collectivités des Premières Nations quant à la qualité de l'eau du robinet, les trois quarts des résidents affirment qu'ils se sentiraient plus en sécurité s'ils possédaient davantage d'informations sur le processus d'analyse de la qualité de l'eau et sur la qualité de l'eau du robinet de leur collectivité. Les deux tiers aimeraient également en savoir plus sur ce qu'il faut faire en cas d'avis sur la qualité de l'eau (AQEP) ou d'avis d'ébullition d'eau (AEE), ou souhaiteraient connaître un

numéro de téléphone ou un site Web où ils pourraient se renseigner eux-mêmes sur la qualité de l'eau du robinet de leur communauté. En comparaison avec les résidents des autres petites collectivités, la demande à l'égard de ce type de renseignements est beaucoup plus élevée chez les résidents des collectivités des Premières Nations.

Utilisation de l'eau

Les résidents des collectivités des Premières Nations sont moins susceptibles d'utiliser l'eau du robinet pour diverses applications ménagères en comparaison avec les résidents des autres petites collectivités. Quand même, plus de quatre résidents des collectivités des Premières Nations sur cinq utilisent l'eau du robinet pour se brosser les dents, pour laver des aliments ou pour cuisiner. En comparaison, la quasi-totalité (entre 95 et 97 p. cent) des résidents d'autres petites collectivités utilise l'eau du robinet pour faire ces applications ménagères. L'émission d'un avis sur la qualité de l'eau potable au cours des douze derniers mois exerce une forte influence sur l'abandon de l'utilisation de l'eau du robinet pour toutes les applications mentionnées, tout comme la région des répondants (ceux de l'Alberta et de la Saskatchewan étant moins susceptibles d'utiliser l'eau du robinet) et la taille du ménage (les plus grands ménages étant plus enclins à utiliser l'eau du robinet).

Les résidents des collectivités des Premières Nations sont plus susceptibles que les résidents des autres petites collectivités du grand public d'avoir utilisé de l'eau embouteillée à la maison, particulièrement pour la boire (neuf sur dix). La moitié ou moins ont utilisé de l'eau embouteillée pour faire du café ou du thé, pour préparer des aliments ou pour cuisiner. Les résidents des collectivités des Premières Nations utilisent de l'eau embouteillée au lieu de l'eau du robinet pour un éventail de raisons, près de trois répondants sur dix indiquant ne pas se fier à l'eau du robinet (une raison plus importante chez les résidents des collectivités des Premières Nations que chez la population générale). Un résident de collectivités des Premières Nations sur cinq (19 p. cent) déclare préférer le goût ou l'odeur de l'eau embouteillée, ce qui est également le cas pour 26 pour cent des résidents des autres petites collectivités. En outre, 19 pour cent des résidents des collectivités des Premières Nations croient que l'eau embouteillée est plus pratique (cette mention est également plus fréquente au sein de la population générale, avec 32 p. cent).

Avis sur la qualité de l'eau potable

Quatre résidents de collectivités des Premières Nations sur dix signalent avoir été touchés par un avis sur la qualité de l'eau potable (AQEP) ou un avis d'ébullition d'eau (AEE) par le passé ou tout récemment. En comparaison, seul un résident sur sept issu des autres petites collectivités a été touché par un tel avis. Parmi les résidents des collectivités des Premières Nations qui disent qu'un AQEP/AEE est actuellement en vigueur ou qu'il y en a eu un au cours des douze derniers mois, environ quatre sur dix utilisent ou ont utilisé exclusivement de l'eau embouteillée pendant la durée

de l'avis. Le quart des répondants n'utilise que de l'eau bouillie et une personne sur six a recours à une combinaison des deux.

Parmi les résidents des collectivités des Premières Nations qui ont été touchés par un AQEP/AEE, les sources d'information qu'ils utilisent le plus souvent sur la marche à suivre lors d'un tel avis sont les conseils communautaires, la radio et l'Internet. Huit personnes sur dix croient avoir reçu suffisamment d'information lors du plus récent AQEP/AEE qui les a touchées pour prendre des décisions éclairées, bien qu'un répondant sur cinq aurait aimé obtenir plus d'information sur les raisons de la diffusion de l'avis.

Six résidents des collectivités des Premières Nations sur dix qui ont été touchés par un avis affirment aussi se rappeler avoir vu une notification sous la forme d'une affiche. D'autre part, un peu moins de la moitié se rappelle avoir vu une notification sur une affichette de porte (19 p. cent) ou avoir entendu un message d'intérêt public à la radio (46 p. cent). Dans ces trois cas, plus de huit personnes sur dix considéraient ces notifications comme utiles.

Points de vue sur le chlore et le fluorure

Près des deux tiers des résidents de communautés des Premières Nations savent qu'il y a du chlore dans leur eau potable, une proportion beaucoup plus élevée que ce que l'on retrouve chez les résidents des autres petites collectivités. Après avoir été informés que du chlore était ajouté à l'eau potable pour réduire ou éliminer les bactéries et les virus, un peu moins de la moitié des résidents des collectivités des Premières Nations ont dit soutenir cette pratique, une proportion semblable à ce que l'on retrouve chez le grand public. Environ le quart des gens qui s'opposent à l'ajout de chlore dans leur eau potable déclare que le goût ne leur plaît pas ou que l'effet du chlore sur leur santé les préoccupe.

La plupart des résidents des collectivités des Premières Nations assurent remarquer une différence dans le goût ou l'odeur de l'eau qui contient du chlore. Environ le tiers déclare avoir cherché une source d'eau différente en raison du goût ou de l'odeur. Six personnes sur dix ont utilisé de l'eau embouteillée comme autre source, alors que certaines personnes indiquent avoir recours à une source naturelle (comme un lac ou une rivière), à un système de filtration ménager ou à un puits.

Après avoir été brièvement informés des sources de fluorure ou de la raison d'en ajouter à l'eau potable, les répondants ont dû indiquer s'ils étaient favorables à ce traitement de l'eau potable ou s'ils s'y opposaient. Quatre résidents des collectivités des Premières Nations sur dix (39 p. cent) n'ont pas une opinion tranchée sur le fluorure, n'appuyant pas son ajout et ne s'y opposant pas. Parmi ceux qui ont une opinion, les résultats sont divisés en deux camps presque identiques, environ le quart y étant favorable (24 p. cent) et 27 p. cent s'y opposent. Parmi les 27 pour cent

qui s'y opposent, environ la moitié (47 p. cent) se dit préoccupée par les effets du fluorure sur le corps humain et le quart ne croit pas qu'il soit nécessaire d'ajouter quoi que ce soit à l'eau (27 p. cent).

La valeur totale du projet de sondage d'opinion publique est de 142 990,20 dollars (TVH incluse).

Nom du fournisseur : Les Associés de recherche EKOS

No du contrat – TPSGC : HT372-173694/001/CY

Date d'attribution du contrat : 29/11/2017

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette étude, veuillez envoyer un courriel à :
por-rop@hc-sc.gc.ca